



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

COMITÉ MINISTÉRIEL CONJOINT
DES
CONSEILS DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE ET DU FONDS
SUR LE
TRANSFERT DE RESSOURCES RÉELLES AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT



1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433

Téléphone : (202) 458-2980

Fax : (202) 522-1618

Washington, le 21 avril 2012

1. Le Comité du développement s'est réuni aujourd'hui, 21 avril 2012, à Washington.
2. Les perspectives de l'économie mondiale restent difficiles. Les ajustements des politiques et l'amélioration de l'activité économique ont contribué à atténuer la menace d'un brusque ralentissement de l'économie mondiale. La croissance des économies émergentes et en développement est toujours relativement soutenue, mais les pays pauvres continuent d'avoir besoin d'un appui. Il importe de poursuivre la mise en œuvre de réformes structurelles et de mesures conçues pour promouvoir la réduction de la pauvreté et une croissance solidaire.
3. L'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) qui consiste à réduire de moitié la pauvreté dans le monde à l'horizon 2015 sera probablement atteint, ce dont nous nous réjouissons ; nous restons toutefois vigilants et poursuivons notre collaboration avec toutes les parties prenantes pour progresser en direction des autres OMD et tirer les leçons de l'expérience. Nous enjoignons le Groupe de la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) à apporter leur appui à la mise en œuvre de la Nouvelle donne pour l'appui international aux États fragiles. Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale de forger des partenariats plus novateurs et plus étroits avec les pays à revenu intermédiaire. Nous soulignons qu'il demeure crucial de diffuser des connaissances et d'accorder des financements axés sur les biens publics mondiaux. Nous notons avec satisfaction les mesures prises par le FMI pour mettre en œuvre le programme de financement convenu au titre du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, qui devrait lui permettre de fournir l'appui concessionnel qui sera probablement demandé au FMI jusqu'à la fin de 2014.
4. La hausse et la volatilité accrue des prix alimentaires compromettent la réduction de la pauvreté et d'autres OMD dont la réalisation a pris du retard, en particulier le recul de la faim et la réduction de la mortalité infantile et maternelle. L'insécurité alimentaire et la malnutrition ont des effets dévastateurs, en particulier sur les femmes et les enfants. Le Rapport de suivi mondial sur les prix alimentaires, la nutrition et les OMD intitulé Global Monitoring Report: Food Prices, Nutrition and the MDGs est opportun et s'inscrit dans le prolongement des discussions que nous avons tenues

au printemps dernier et des conclusions auxquelles le G-20 est parvenu à Cannes. Nous prions instamment le Groupe de la Banque mondiale de continuer de rechercher des solutions plurisectorielles pour remédier à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition en ayant recours à des instruments comme le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

5. Assurer une protection sociale est rationnel sur le plan du développement. Les filets de protection sociale ont permis aux populations pauvres de mieux résister à la dernière crise financière et sont également un élément important des efforts de réduction de la pauvreté à long terme lorsqu'ils sont bien ciblés, sont d'un coût abordable, tiennent compte des besoins différents des femmes et des hommes et sont viables. Le Groupe de la Banque mondiale a accru son appui aux filets de protection sociale, notamment aux transferts monétaires conditionnels, aux programmes de travaux publics et à l'alimentation scolaire. Nous accueillons avec satisfaction le rapport sur les interventions dans le domaine de la protection sociale pendant les périodes de crise et de prospérité intitulé Safety Nets Work: During Crisis and Prosperity, qui met l'accent sur l'amélioration de la conception et de l'efficacité des programmes actuels de filets de protection sociale, et la mise en place de nouveaux programmes lorsque cela est nécessaire, en particulier dans les pays à faible revenu. Nous prions instamment le Groupe de la Banque mondiale de promouvoir l'apprentissage Sud-Sud et d'allouer suffisamment de ressources à cette fin, en continuant de collaborer avec les institutions pertinentes comme le FMI, les banques régionales de développement et l'Organisation internationale du travail.

6. Un secteur privé dynamique est essentiel à la croissance, à l'emploi et à la réduction de la pauvreté. Nous accueillons donc avec satisfaction le rapport du Groupe de la Banque sur les innovations visant à mobiliser le secteur privé en faveur du développement intitulé WBG's Innovations in Leveraging the Private Sector for Development. Par suite des activités qu'il poursuit pour remplir sa mission de réduction de la pauvreté, le Groupe de la Banque mondiale dispose de moyens uniques pour innover et conseiller ses clients sur la manière de mettre le secteur privé au service du développement et de promouvoir un environnement porteur. L'IFC mène une action efficace en appuyant le développement dans le cadre du secteur privé. Elle a élargi son portefeuille d'investissements et ses services-conseils et a lancé des produits novateurs tels que les financements en monnaie nationale et de court terme, tout en continuant de cibler son action sur les pays IDA et les marchés pionniers. La MIGA a également développé son portefeuille de garanties. Nous avons demandé à la Direction de préparer une stratégie à l'échelle du Groupe afin d'évaluer les implications en termes d'établissement des priorités et d'utilisation des ressources et de tirer le meilleur parti possible des synergies entre la BIRD, l'IDA, l'IFC et la MIGA pour accroître la capacité du Groupe à répondre aux besoins de ses clients et leur proposer des solutions intégrées.

7. Nous jugeons encourageant les progrès accomplis dans le cadre du programme de modernisation, conçu pour améliorer l'efficacité et l'efficience de la Banque et lui permettre ainsi d'accomplir davantage et d'obtenir de meilleurs résultats. Il sera nécessaire que des changements se produisent au niveau de la culture et de l'organisation et nous offrons notre appui à la Direction à

cette fin. Le rapport présentant le bilan de la modernisation des processus opérationnels de la Banque : résultats, ouverture et éthique de responsabilité intitulé Update on the Bank's Business Modernization: Results, Openness and Accountability décrit clairement la voie à suivre. Les domaines cruciaux dans lesquels des réformes devront être menées sont, notamment, les ressources humaines et le renforcement et le partage des connaissances. Il est essentiel de promouvoir la diversité des membres des services du Groupe de la Banque pour renforcer l'efficacité de ses opérations et attirer des personnes hautement qualifiées et motivées. La Fiche de performance institutionnelle commence à créer une culture de résultats à l'échelle du Groupe. Dans le prolongement des récents Rapports sur le développement dans le monde, la prise en compte de l'égalité entre les hommes et les femmes et le recentrage de l'attention sur les pays fragiles et touchés par un conflit encouragera l'amélioration de la performance du Groupe de la Banque mondiale. L'impulsion donnée à la modernisation doit être maintenue et nous attendons avec intérêt de recevoir un rapport d'étape au printemps prochain ainsi qu'une nouvelle version de la Fiche de performance institutionnelle cet automne. La modernisation, l'innovation et une utilisation plus créative du capital permettront d'accroître l'efficacité du Groupe de la Banque et de contribuer à sa viabilité financière à long terme.

8. Le Dialogue ministériel sur le développement durable, auquel a participé le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a clairement signalé la nécessité de forger des partenariats mondiaux pour faire avancer ce programme exigeant. Nous attendons avec intérêt la poursuite des discussions sur une croissance solidaire et verte dans le contexte de la réduction de la pauvreté et du développement durable, sur la comptabilité du capital naturel et sur les océans, en vue des processus de Rio +20 et du G-20.

9. Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance et gratitude à Robert B. Zoellick pour la manière dont il a conduit les affaires du Groupe de la Banque mondiale au cours des cinq dernières années. Sous sa direction, le Groupe de la Banque a joué un rôle de premier plan en menant une action efficace et rapide face aux crises alimentaires et financières et aux catastrophes naturelles ; il a aussi redynamisé les efforts axés sur la réduction de la pauvreté à long terme et l'obtention de résultats tangibles. Il a placé au premier plan les questions de l'égalité entre les femmes et les hommes, de l'amélioration des résultats dans les pays fragiles et touchés par un conflit et de l'adaptation au changement climatique, et il a reporté l'attention sur l'agriculture et l'infrastructure. Sous sa direction, la Banque a réalisé la première augmentation de son capital en plus de 20 ans et deux reconstitutions des ressources de l'IDA d'un montant sans précédent, et elle a lancé une large gamme d'initiatives dans le cadre du secteur privé, comme Asset Management Company de l'IFC. M. Zoellick a contribué à transformer le Groupe de la Banque mondiale pour en faire une institution plus ouverte, transparente, responsable et prête à opérer dans une nouvelle ère de « multilatéralisme modernisé ». À cet égard, durant la présidence de M. Zoellick, la part des voix revenant aux pays en développement a été portée à 47 %, et un nouvel examen de la voix doit être mené à l'horizon 2015.

10. Nous félicitons M. Jim Yong Kim de sa nomination en tant que Président du Groupe de la Banque mondiale et nous nous engageons à travailler en étroite collaboration avec lui. Nous remercions Mme Ngozi Okonjo-Iweala et M. José Antonio Ocampo de leurs candidatures et de leurs idées très utiles pour le Groupe de la Banque mondiale.

11. Nous souhaitons la bienvenue à M. Marek Belka qui assume la présidence du Comité du développement et nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec lui. Nous notons également avec satisfaction les modifications qu'il est proposé d'apporter à la composition du Comité du développement afin de prendre en compte la création d'un troisième siège pour l'Afrique subsaharienne aux Conseils du Groupe de la Banque mondiale.

12. La date de la prochaine réunion du Comité du développement, qui se tiendra à Tokyo, est fixée au 13 octobre 2012.